

TRIMESTRIEL N°47 / 3^e trimestre 2018

Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin UCW / Rue Surlet, 20 4020 LIEGE
BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

COCORICO

Magazine

Du bilinguisme wallon



*Stage Théâtre Résidentiel
pour ados
Vierves-s-Viroin 2018*

Le journal du
bilinguisme wallon

Editeur responsable :

Paul LEFIN

☎04/3426997

Rue Surllet, 20

4020 Liège

Trimestriel tiré à 4000 ex.

Avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de la
Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des
langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Siège Social et Rédaction :

Rue Surllet, 20

4020 LIEGE

☎04/342.69.97

E-mail : ucw@skynet.be

URL: www.ucwallon.be

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS

Christele BAIWIR

Joseph BODSON

Michel HALLET

Bernard LOUIS

Imprimerie AZ PRINT :

6, rue de l'Informatique

4460 Grâce-Hollogne

Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 10 €

BE90- 0012-7404-0032

de

Walot

UCW éditions

Les « Enfants du wallon » à Rochefort



250 personnes ont applaudi ce spectacle, le 18 mai, au Centre culturel de la Ville. Le wallon y a fait son retour ces dernières années avec « Li Soce Julos B » (Beaucarne) qui a organisé plusieurs spectacles en wallon et, plus récemment, avec le groupe « La Crapaupe », composé de 4 dames qui revisitent, chantent et rythment sur une table des chansons wallonnes traditionnelles. Elles ont produit un premier CD.

Depuis 2017, une grand-mère, dont les petits-enfants parlent le wallon, Colette Jallet, a pris sous son aile une cinquantaine d'enfants qui se familiarisent avec le vocabulaire, la construction des phrases... le tout de manière ludique.

18 d'entre eux sont montés sur scène, le vendredi 18 mai, pour présenter le spectacle de saynètes « Causer walon, rin d' pus aujîy », mis en scène par Sébastien Jordens, animateur jeune public.

Colette a écrit ces saynètes au départ des



Soutien du Ministère de la Communauté française, en particulier celui de la Direction générale de la Culture – Service général des Arts de la Scène – Service Théâtre



idées des enfants. On y voit apparaître le chauffeur et son ministre, le kiné dans une maison de repos, l'institutrice et ses élèves turbulents, le patient et son médecin, la famille « groseille » dans une baraque à frites.

De « fauves » en chansons, accompagnés par le duo de musiciens Willy (Marchal) et Léon (Jacot), les comédiens en herbe ont charmé leur public par leur spontanéité et leur maîtrise du wallon.

Dès la rentrée de septembre, l'atelier wallon de Colette accueillera de nouveaux membres et invitera les anciens à poursuivre. Il s'agit de tisser des liens entre les générations et de donner l'envie de renouer avec ces racines-là.

BL



LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Une chronique de Joseph Bodson

Calixte Culot,
*Raglènadjès î pö pa
t'tavô (Glanages un peu
partout)*, coll. « Paroles du
terroir »; Musée de la Parole en
Ardenne, rue du Chant d'Oiseaux,
3, 6900 Marche-en-Famenne. tél:
0479/220.381.

Bienvenue à Warmifontaine, entrez sans frapper, nous dit la 4e de couverture, et c'est tout à fait ça.. Comme dans le temps, on entrait par la porte de derrière, qui restait toujours ouverte, tandis que celle de devant était réservée au protocole, enterrements et compagnie. Ce n'est pas un livre « arrangé », c'est un homme vivant qui nous parle, engagé, enragé même parfois, pour son wallon, la vie d'autrefois, la simplicité, la confiance des gens entre eux... Mais méfiez-vous quand même, lorsqu'une petite lueur brille au

coin de l'œil: ce n'est pas un livre pour pleurer, mais un livre bourré d'humour jusqu'au culot, et vous ne vous ennuierez pas en le lisant.

Calixte Culot fut l'un des fondateurs du Groupement des auteurs dialectaux luxembourgeois, et fut rédacteur en chef de la revue *Le Luxembourg dialectal*.

Ce sont quelques fagots bien fournis qu'il nous apporte pour cette veillée au coin du feu, avec du petit bois, quelques bûches et des brindilles qu'il a ramassées ça et là: histoires, poèmes, chansons, il y en a pour tous les goûts, et c'est du meilleur. Ecoutez-le, rien qu'un peu:

*An sèt ossi qu'an 1787, I gn'avét 72 djans
a Warmich; cés-ci astièt cultivateurs û
vatchiès, û bèrdjiès, û vaniès, û marchôs...
Quéques-îk s'ant mètu d'dès la tésse du*

douvri ène cârière; fôt crwâre quu la fwâre êrt bone èt la pière ossi ca en 1818, i gn-avét 149 djans ou viladje!

C'è tu an 1845 quan-z-è dovri lès premières fosses èt qu'an-z-è c'mincé a tiré d'la pière dou fand; ça n'alét fôrt biè; ô c'mincement d' l'année 1912, l'ardwasière avét 300 ouvriès qui favriquèt 12 milions d'ardwases su l'année. mès lu 6 du mâr du ç't-année-là, i gn-è stu ène tèrìbe rakcheûse, ca a côse d'èn-éboul'mant, an-z-è du clôre l'ardwasière; i gn-è min.me sutu 5 mējans qu'ant croulè èt l'èglìje è stu clôse pou 5 années. Lès-ouvriès, tout dènotés, ant du r'kèri du l'ôte ouvrafje pou nûri leûs-afants. Mintes fammîyes nn-ant nalè travayé d'dès lès vèr'rîes dou costé d' Manage èt d' La Louvière. Çu

n'èst qu'an 1924 qu'an-z-è r'mètu le travô an route.



A l'eûre d'aneût, an tire co d' la pière èt an fêt co dès-ardwases (en 1976), mès qu'a quand! Çu s'rét domadje pou nosse viladje si an dvét co î cöp r'clôre lu travô!

On sait aussi qu'en 1787 il y avait 72 habitants à Warmifontaine, ils étaient cultvateurs ou bergers, ou vanniers, ou marécjal-ferrant. Queleques-uns se sont mis dans la tête d'ouvrìtr une carrière.. Il faut croire que l'affaire était bonne et la pierre aussi, car en

1818, il y avait 149 habitants au village.

Ce fut en 1845 qu'on ouvrit les premières

***Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de***

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 10,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions

fosses et qu'on a commencé à tirer la pierre du fond, cela allait fort bien, au commencement de l'année 1912 l'ardoisière avait 300 ouvriers qui fabriquaient 12 millions d'ardoises sur l'année mais le 6 mars de cette année-là il y eut une terrible catastrophe, car à cause d'un éboulement, on a dû fermer l'ardoisière, il y eut même cinq maisons effondrées et l'église a été fermée pour cinq ans. Les ouvriers, tout perdus, ont dû trouver un autre travail pour nourrir leurs enfants. Plusieurs familles sont

parties travailler du côté de Manage et La Louvière. Ce n'est qu'en 1924 qu'on a remis l'ardoisière en route. Aujourd'hui, on tire encore la pierre et on fait des ardoises (en 1976), mais jusqu'à quand ? Ce serait dommage pour notre village si on devait encore arrêter l'exploitation !

Et voilà! Vous savez où c'est, à présent sur: Warmifontaine ou Wamich, à deux pas de Neufchâteau!

Joseph Bodson

Dominique Heymans,
Pleuves, poèmes, Tétras-Lyre, collection De Wallonie, 2018, bilingue wallon-français.

Contact

Primaëlle Vertencœil
31 rue des Croix de Guerre
B-4020 Liège
www.editionstetraslyre.be
editions.tetraslyre@gmail.com

Un recueil à marquer d'une pierre blanche, et qui, espérons-le, sera le premier d'une longue série.

Pourquoi? Comme le dit la préface: *La collection de littérature bilingue « De Wallonie » est une initiative des éditions Tétras-Lyre soutenue par la Direction des Lettres et le Service des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.* Le but: remédier à la méconnaissance de notre littérature wallonne auprès du public qui devrait être le sien; peu de gens lisent le wallon, et bien souvent, les œuvres publiées le sont uniquement en wallon, par un repli frileux,

qui a pour conséquence d'enfermer notre littérature dans une sorte de ghetto. La littérature en wallon, la littérature en français, dans notre communauté, forment le plus souvent deux mondes étanches. C'était un pari à faire: y a-t-il, parmi le lectorat en français, suffisamment de gens disposés à lire des œuvres en bilingue. Pour ma part, j'en suis persuadé. Il y aura, bien sûr, le problème de la diffusion. Mais l'expérience valait d'être tentée.

Et c'est une chance, et un vrai bonheur, qu'elle débute avec ce recueil *Pleuves*, de Dominique Heymans, lauréat du prix triennal de littérature en langue régionale endogène (il paraîtra dans la collection deux volumes par an, l'un, réédition d'une œuvre notable, en bilingue, et l'autre, consacré à une production récente).

Certains – il faut s'y attendre – qualifieront cette œuvre de minimaliste – un terme galvaudé, qui ne veut plus dire grand'chose.. Non, en fait, Dominique Heymans est un grand sorcier, capable de changer en poésie, et poésie chargée d'une

haute teneur de densité poétique ce qui n'est pour la plupart des gens qu'une gêne, un inconvénient. Non, la pluie, c'est bien plus que la pluie. Haute densité poétique, mais aussi un long passé rituel. Aussi bien nos populations, qui avaient recours à tel ou tel saint pour implorer la pluie, – l'une des raisons de nos marches folkloriques – que les peuplades primitives, qui avaient leurs faiseurs de pluie (c'est d'ailleurs le titre d'un beau film américain). Un grand sorcier, vous disais-je, capable de transformer la *Stilles Regen en une sorte de Stilles Leben*.

C'est ainsi qu'il part, parfois, d'un proverbe commun, sous diverses formes, à presque toute la Wallonie. Ecoutez-le donc:

Inmacralâdjies

I plût, i lût,/Lès sorcières son-st-à à Fêlû/Vût co dire soléy tout cru/N'inscôfe pus èm dûr cabus/I plût, n' lût pus/Lès sorcières ont disparu/ Mès sorcières nè r'véront pus/Lès côk'mwârs ont stè rwès djûs/I plût, i plût...

Envoûtements

Il pleut/ le soleil brille/Les sorcières sont à Feluy/Veut encore dire soleil mouillé/ N'échauffe plus ma tête dure/Il pleut, le soleil ne brille plus/Les sorcières ont disparu/ Mes sorcières ne reviendront

plus/Les cauchemars ont été emportés/Il pleut, il pleut...

et le vent, le porte-pluie, fait aussi partie de cet univers sourdement enchanté, et toujours en attente, d'un regain de pluie, d'un amour reverdi. *Tot ç' qui vént d'rif, è r'va d'raf*, dit un autre de nos proverbes, et il ne faut pas être grand géomètre pour réaliser que le contraire est aussi vrai:

Dèvisse dè clipotia

Vos mè rvèrèz/M'n amoûr /Quand m'keûr sè r'sèkira/D'zous lès minteûs solèys //Vos mè r'vévèz/D'dins s'rè sôvè//Vos mè r'vévèz/ Pô vint d'Ecosse

Paroles de girouette

Vent d'Ecosse/Tu me reviendras/Mon amour/Quand mon cœur s'assèchera/ Sous les soleils menteurs//Tu me reviendras/Et je serai sauvé//Tu me reviendras/Par le vent

d'Ecosse.

Oui, je puis vous l'assurer, Dominique Heymans est un grand sorcier. Un grand sourcier. Même s'il vous regarde, parfois, d'un œil malicieux. Et puis, pour assaisonner son wallon du Centre, il y a cette musique qui nous vient de bien loin, du sud des Etats-Unis, sans doute. et qui a besoin du vent pour fendre les eaux du fleuve.

Joseph Bodson



Un Américain ambassadeur du wallon liégeois.



1988 : Scott Cawthon découvre le Pays de Liège, lors d'un programme d'échange d'étudiants, à l'initiative du Rotary de Visé.

En contact direct avec la langue wallonne, il en apprécie la musicalité, la saveur des mots, le charme des expressions imagées. Sa décision est prise : il fera des études en linguistique.

Après avoir obtenu un master en linguistique française, il ambitionne d'obtenir un doctorat en anthropologie linguistique. Ses recherches se tournent vers les langues menacées. Le sujet de la thèse sera « le wallon liégeois ». Il souhaite établir le rapport entre le parler local et la population, une étude tant sociale que linguistique.

2015 : Monsieur Scott Cawthon trouve en Paul-Henri Thomsin, écrivain en langue wallonne, une personne ressource qui pourra l'aider dans ses recherches. Durant trois années, ils échangent questions, documents écrits et sonores, analyses et constats.

2018 : le chercheur de l'université d'Indiana passe un mois en Pays de Liège, à la recherche de documents sonores qui viendront étayer sa thèse. Entre le 15 juillet et le 15 août, Scott Cawthon et Paul-Henri Thomsin parcourent 2400 kilomètres, visitent 18 villes et villages, entendent plus de 130 locuteurs en wallon. La recherche est facilitée par un accueil des plus chaleureux et un enthousiasme sans borne.

2021 : Monsieur Cawthon défendra sa thèse. Il promet d'en effectuer une version en français et de nous la communiquer.

THÉÂTRE À GESVES



Les 7 et 8 juillet, à Gesves, sur le site de l'ancienne abbaye de Grandpré, une troupe d'amateurs a joué une pièce de théâtre qui avait pour sujet l'invasion allemande de 1914, *La cense des Hauts-Prés*. Cette création était l'œuvre de Philippe Bailly et Paul Fontinoy, avec cette particularité que les personnages âgés parlaient wallon et les plus jeunes, français – comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

La pièce a connu un franc succès – 250 personnes environ à chacune des deux représentations. Dans notre prochain numéro, nous vous en dirons plus long, en dialogue avec les auteurs. En attendant, voici déjà quelques photos...





Finale du 82^{ème} Grand Prix du Roi Albert I^{er}

En présence du Représentant du Roi

Samedi 1^{er} juin 2019 à 15h00

Présentation du spectacle de la troupe lauréate



Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne, la Ville de Liège, de la Province de Liège et de CULTURE S. A. B. A. M.

82^{ème} GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er}

REGLEMENT 2018 - 2019

Art. 1 :

L'Union Culturelle Wallonne A. S. B. L. organise le "Grand Prix du Roi Albert I^{er}" dont les buts essentiels sont :

- a) d'encourager et de valoriser le théâtre d'amateurs en langues régionales,
- b) de donner à ces manifestations un réel caractère de fête culturelle,
- c) de désigner, impérativement, **la meilleure** troupe participante, à qui sera confiée, pour un an, la garde de la Coupe du Roi Albert I^{er} et d'attribuer un deuxième et un troisième prix.

Art. 2 :

Cette manifestation est accessible aux compagnies théâtrales :

- a) donnant, exclusivement ou non, des spectacles en langues régionales et étant affiliées, et en règle de cotisation, à l'une des fédérations provinciales reconnues par l'Union Culturelle Wallonne,
- b) ou portant le titre de "Société Royale".

Art. 3 :

Au moment de son inscription chaque société devra justifier :

- a) que les actrices et acteurs, de la distribution des pièces présentées, figurent à la liste nominative de tous les membres de la troupe.
 - b) un(e) comédien(ne) ne peut se produire que dans un seul des spectacles inscrits au Tournoi.
 - c) si un comédien doit être remplacé au cours du Tournoi, sa troupe devra en aviser sans délai l'U.C.W. et lui soumettre, pour approbation éventuelle, le motif de la défection.
- Il est permis de faire appel à un

metteur en scène « extérieur » (étranger à la troupe).

Art. 4 :

- Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé en une phase.
- Les œuvres présentées, n'auront pas été interprétées au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, au cours des dix dernières sessions, par la compagnie participante.
- Chaque troupe participante propose : la date, le lieu et le programme, d'une représentation théâtrale consistant en l'interprétation d'une pièce en deux ou trois actes, ou d'un spectacle théâtral d'une durée sensiblement équivalente. **Le spectacle en compétition débutera au plus tard à 20 h 00**

La séance de gala sera organisée par l'Union Culturelle Wallonne, en un lieu et une date fixés par son Conseil d'administration.

Il est rappelé à toute compagnie participante qu'elle doit, lors de sa prestation, mettre à disposition du jury, après chaque acte, un local décent, chauffé, qui permette des débats en toute discrétion.

Art. 5

Les sociétés désireuses de participer au Grand Prix du Roi Albert I^{er} utiliseront le formulaire prévu à cet effet et enverront, par simple lettre déposée à la poste, leur demande d'inscription au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

- Trois brochures de l'œuvre, qui sera présentée, seront jointes à la demande d'inscription.

Tout manquement aux paragraphes repris ci-dessus entraînera

automatiquement l'exclusion de la participation au G.P.R.A.

Art. 6

Seront rejetées d'office les œuvres, musicales (opérettes, comédies musicales et pièces à séquences chantées) et les spectacles à personnage unique.

Le Conseil d'administration acceptera ou rejettera, sans appel, les œuvres présentées.

- Le paiement des droits d'auteurs des pièces interprétées incombe, uniquement, aux participants.
- En adhérant au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, les participants se reconnaissent responsables vis-à-vis des auteurs ou de leurs représentants et doivent se munir des autorisations nécessaires.
- Pour le **gala final**, les droits d'auteurs sont pris en charge par l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 7 :

A. le Conseil d'Administration de l'U. C. W. constituera un jury itinérant composé de la manière suivante :

- cinq jurés, au maximum, choisis parmi les candidats proposés par les fédérations reconnues par l'U. C. W. ;
- trois jurés, au maximum, choisis parmi des personnalités du théâtre professionnel, de l'enseignement des arts de la parole ou des techniques de diffusion, de la radio ou de la télévision.

Parmi ces jurés, il y aura, au minimum et dans toute la mesure du possible un juré féminin et un juré de moins de 35 ans.

En cas de parité la voix du Président est prépondérante.

Art. 8 :

Les appréciations du jury se feront sur les critères suivants (partiellement explicités dans la rubrique des éventuels prix spéciaux). Le rapport établi par le jury itinérant doit être considéré comme un outil de travail

destiné à mieux vous connaître et à vous aider ainsi à progresser. Les représentations données seront appréciées sur base des critères suivants :

- Impression d'ensemble.
- Mise en scène générale.
- Présentation du spectacle.
- Interprétation.
- Maîtrise de la langue.
- La pièce : intérêt du sujet, option choisie, adaptation de la distribution...
- Décors, costumes, décor sonore, maquillages et effets spéciaux.

A l'issue de chaque prestation, le jury pourra demander au metteur en scène du spectacle des explications complémentaires. Cet entretien sera un dialogue constructif empreint de cordialité.

Art. 9 :

A l'issue du Tournoi, le jury désignera le lauréat ainsi que le 2^{ème} et 3^{ème} Prix. Il pourra attribuer des prix spéciaux aux participants pour :

- Prix du Jeune Espoir.
- Prix d'Interprétation.
- Prix de la scénographie (harmonie des décors, meubles, costumes, accessoires, etc...).
- Prix du décor.
- Prix pour la recherche des maquillages et des costumes.
- Prix pour le choix de la musique.
- Prix de la meilleure composition musicale originale.
- Choix de la pièce en fonction des comédiens, du plateau, des possibilités techniques.
- Précision et pertinence technique (éclairage, son, maquillage).
- Homogénéité dans l'interprétation.
- Souci de recherche et de créativité, suite au choix d'une pièce originale d'un auteur wallon, pour autant que ladite pièce soit d'une qualité artistique et littéraire incontestable et qu'elle ait été valablement représentée (y compris adaptation entre langues régionales).

Les finalistes reçoivent des prix en espèces de l'UCW : 1^{er} Prix de 1000eur, 2^{ème} prix de 650eur et 3^{ème} prix de 350eur.

Le jury décernera, impérativement, **la Coupe** au spectacle qu'il aura jugé le meilleur et attribuera, un deuxième et un troisième prix.

Art. 10 :

Le délégué au G.P.R.A. de l'Union Culturelle Wallonne veille à la régularité, à la bonne marche de cette manifestation culturelle. Il pourra rencontrer la troupe avant la représentation. Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne désigne le président et le secrétaire du jury. Il convoque la réunion d'évaluation prévue au calendrier de la session.

Art. 11 :

Toute l'organisation et les frais afférents au gala final sont à charge de l'Union Culturelle Wallonne.

A concurrence de 400 euros maximum, par la troupe lauréate et **sur présentation de factures du transporteur**, ces frais concernant le transport des décors seront pris en charge par l'U.C.W.

Les justificatifs des dépenses engagées doivent être adressés au siège social de l'Union Culturelle Wallonne : Rue Surlet 20 – 4020 Liège – 04/342 69 97, **pour le 15 juin 2019, tout dernier délai.**

Art. 12 :

La compagnie lauréate aura la garde du Trophée Royal pendant un an. Elle se reconnaît responsable de la perte ou de la détérioration de la Coupe et devra la restituer en bon état à

l'Union Culturelle Wallonne quinze jours au moins, avant la manifestation finale de la session suivante.

Lors de l'attribution du Trophée Royal, la troupe lauréate, devra signaler par écrit au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne les coordonnées de la (des) personne(s) qui aura (ont) la garde de ce trophée durant la période de sa détention.

Toute modification ou transfert éventuel doit être signalé, dans les 24 heures, au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 13 :

Toutes les Compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi recevront **une prime à la participation de € 300.**

Eventuellement :

- S. A. B. A. M. FOR CULTURE attribue un prix.
- Des prix spéciaux à tous les participants.

Les prix en espèces et spéciaux, les aides à la participation et les diplômes ne seront remis qu'aux sociétés présentes à la réunion d'évaluation et à la séance de remise de la Coupe.

Art. 14 :

Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne arrête le calendrier complet du Grand Prix du Roi Albert Ier et statue, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

Toute correspondance relative au Grand Prix du Roi Albert Ier doit être adressée au Secrétariat général : Rue Surlet 20 - 4020 Liège

*Bulletin d'inscription disponible sur
www.ucwallon.be ou par téléphone au 04/342.69.97*

CALENDRIER DU GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er} 2018-2019

82^{ème} SESSION

Jeudi 11/10/2018 :

Date limite pour l'expédition, au secrétariat général, de la demande d'inscription accompagnée de tous les documents et des 3 (trois) brochures de la pièce.

13/10/2018 :

Le Conseil d'administration statue sur l'admission des candidats et avise ceux-ci de sa décision. Les troupes en règle peuvent disputer le Tournoi.

Du samedi 20/10/2018 au dimanche 20/04/2019 82^{ème} GPRA"

Au plus tard le dimanche 21/04/2019

(Lors de la dernière séance du GPRA).

Réunion commune du Délégué au G.P.R.A., du Président, de la Secrétaire générale et du Jury pour la désignation par ce dernier des trois lauréats au maximum et pour l'attribution éventuelle des prix spéciaux aux autres compagnies.

Lundi 22/04/2019 :

Le Secrétariat général avise toutes les troupes du nom du lauréat.

Samedi 04/05/2019 :

Réunion, du Délégué au G.P.R.A., du Président et du Secrétaire générale, du jury et des troupes participantes. L'après-midi, réunion avec les autres troupes (3 personnes présentes dont le metteur en scène).

Festival de clôture aura lieu **le samedi 1^{er} juin 2019 à 15h**

IN MEMORIAM

André Capron nous a quittés



Pendant ces vacances, nous avons appris le décès de notre ami André Capron, né à Pâturages le 18 juin 1928. Après des Humanités gréco-latines à l'Athénée Royal de Mons, il avait obtenu à l'ULG le diplôme de licencié en langues germaniques et le diplôme d'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur. De 1951 à 1988, il avait enseigné l'anglais à l'École Normale secondaire de l'État à Mons.

Passionné de picard, il avait publié avec Pierre Nisolle son Essai d'illustration du Parler Borain qui valut à leurs auteurs le prix de philologie de la Communauté Wallonie-Bruxelles en 2003. (Il fut publié aux éditions MicroMania) ; une seconde édition est à présent téléchargeable via le lien suivant :

<https://sites.google.com/site/andcapron/deuxieme-edition---essai-d-illustration-du-parler-borain>

Auteur de quelques poèmes en picard parus dans *Èl bourdon*, il a publié des textes de Pierre Ruelle (1911-1993) et surtout, en 4 volumes, le dernier en collaboration avec Jean-Marie Pierre Pierret, les *Contes borains* de Henry Raveline (Valentin van Hassel, 1852-1938) (édition, traduction et notes).

Adeptes de la transcription du picard en orthographe Feller, il a laissé des traces de son parler en traduisant quelques chefs d'œuvres de la littérature comme *Èl Pètit Prèce* ou *Lès-Aventûres d'Alice ô Pèyis dès mèrvèy*.

Il avait écrit et interprété en picard borain le rôle du loup dans le dessin animé inspiré d'un conte hongrois *Le Mulot menteur*.

Il était membre titulaire de la Société de langue et de littérature wallonnes et de l'Association Royale des Écrivains et Artistes de Wallonie.

BL

Société de langue et de littérature wallonnes

Il y a 50 ans que Joseph Calozet nous a quittés. À cette occasion nous évoquerons sa mémoire le **samedi 27 octobre** en la salle REDOUTÉ du Palais abbatial de Saint-Hubert (Place l'Abbaye, 12, Tél. 061 / 25 01.54).

Programme :

10 h : Accueil des participant(e)s

10 h 15 : Dominique Calozet : Souvenirs de mon père. Lecture de la communication de Claudine Calozet.

10 h 30 : Bernadette Laloux et Joseph Dewez : Joseph Calozet à Namur.

11 h 00 : Victor George : l'œuvre wallonne de Joseph Calozet.

11 h 30 : Pierre Otjacques : les écrivains en wallon de la région du Bork.

Ensuite nous gagnerons le Basilic tout proche (Place de l'Abbaye 8, Tél. 061 / 50 48 58) pour y prendre le déjeuner.

Renseignements : Bernard Louis, 081 / 58 88 50
bernardlouis@andenne.be



Invitation cordiale.

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX COURS DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE WALLONNES SESSION 2018-2019

Nom
 Prénom
 Rue
 N°
 Code postal COMMUNE
 Téléphone :
 GSM :
 E-Mail :
 Facebook :
 Date de naissance

Je m'inscris en ☐ 1^{ère} année
☐ 2^{ème} année
☐ 3^{ème} année

Je vire la somme de € 15,00, pour mon inscription
 au compte BE 09 001-1420643-57 du CRIWE
 avec la mention : « cours 2018-2019 + nom(s), ainsi
 que l'année d'étude »

**C.R.I.W.E. 04/342 69 97 - Email : ucw@skynet.be
 Facebook : Criwe Trianon**



Echevinat de l'Instruction publique

Li walon è scole

Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole

Cours de wallon En 3 années



Remise des diplômes aux élèves

Proposé par le C.R.I.W.E.

Rejoignez nous sur



Criwe Trianon



Avec l'aide de la Ville de Liège — Province Culture, de la
 Wallonie et de la Communauté française.

Un cycle de deux ans Et une 3ème de perfectionnement

PREMIÈRE ANNÉE — JEAN-PAUL CORNELIS

Initiation à la langue - premières notions

Littérature wallonne

Information sur le mouvement wallon

DEUXIÈME ANNÉE — GILLES MONVILLE

Langue et littérature wallonnes par le jeu et l'exercice

Historique et réalité du théâtre wallon

Approche de la poésie wallonne - L'adaptation en wallon liégeois

Orthographe, historique et les principes de Feller

Conjugaison - Les expressions en wallon liégeois

La mise en scène au théâtre wallon - Essais d'écriture.

TROISIÈME ANNÉE — MYRIAM GOSSET/JEAN-MARIE CUSTERS

Expression orale et écrite.

Remise à « plat » des notions d'orthographe et de grammaire. Approfondissement des connaissances de l'ère et de 2ème notamment par une pratique interactive et participative.

Littérature : découverte et lecture d'auteurs, un bon outil pour progresser.

Les cours de langue et de littérature wallonnes organisés par l'Echevinat de l'Instruction publique et par le Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'École reprendront le mardi 9 octobre 2018 à 19 heures (à la cafétéria du TRIANON, entrée par le parking Rue Grande Bèche).

Ces cours se donnent tous les mardis scolaires de 19 heures à 21 heures,
rue Surlet, 10 - 4020 Liège.

REMISE DES DIPLOMES



Le droit de participation de € 15,00 est à virer au
compte :

BE 09 001-1420643-57 du C. R. I. W. E. - Liège

avec la mention : Cours 2018-2019+ nom(s),

ainsi que l'année d'étude

**(Si vous payez pour deux personnes indiquez les deux
noms S.V.P. - Merci)**



Théâtre Formation pour ados Vierves-s-Viroin 2018

Du 27 au 29 octobre



STAGE THEATRE RESIDENTIEL

Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Inscription : secrétariat UCW 04/3426997 ou Patricia 0496/267462
Bulletin d'inscription disponible sur le site www.ucwallon.be

STAGE POUR ADOLESCENTS 2018 du 27 au 29 octobre En majuscule SVP

PRENOM.....

NOM.....

RUE.....N°.....

CODE POSTAL..... COMMUNE.....

AGE..... DATE DE NAISSANCE.....

TELEPHONE.....

GSM.....

E-MAIL.....

J'AI DEJA SUIVI UN STAGE DE L'U.C.W.

☐ OUI ☐ NON

FAITES-VOUS PARTIE D'UNE EQUIPE THEATRALE

☐ OUI ☐ NON

une troupe de jeunes ☐ OUI, ☐ NON une troupe d'adultes ☐ OUI ☐ NON

Les questions ci-dessus sont posées à titre informatif.

Les réponses ne détermineront en rien votre inscription au stage.

CONDITIONS D'ADMISSION

SIMPLEMENT AVOIR ENTRE 13 et 17 ANS À LA DATE DU STAGE (27 OCTOBRE 2018)

Le prix est de 70 € pour les membres de l'ucw et 100€ pour les autres

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de votre paiement.

Au compte : BE55 7955 6793 0844

Date limite d'inscription : 15 octobre 2018

Tenue : sombre et décontractée (chaussures souples, basket, tee shirt, etc...)

SIGNATURE DES PARENTS

DATE

A ENVOYER DUMENT COMPLETE A :

Patricia Poleyn - rue des Hautes Fontaines, 26 - 7100 Haine-st-Pierre

Adresse mail : patriciapoleyn@yahoo.fr - 0496/26.74.62

Formulaire aussi disponible sur le site www.ucwallon.be/formacion



Motion présentée par le congrès de l'ALCEM

Le XXVe congrès de l'ALCEM, réuni à Nice du 20 au 22 juillet 2018

constate que les langues régionales de France ne jouissent pas d'une égalité de traitement en ce qui concerne le concours pour l'agrégation de langue régionale, puisque certaines de ces langues se voient éliminées de la liste proposée pour ce concours.

en conséquence, le congrès de l'ALCEM demande à monsieur le ministre de l'Éducation nationale de bien vouloir remédier à cette situation afin de respecter l'égalité de tous.

Motion présentée par le congrès de l'ALCEM

Le XXVe congrès de l'ALCEM, réuni à Nice du 20 au 22 juillet 2018

constate que les langues régionales de France ne jouissent pas d'une égalité de traitement en ce qui concerne le concours pour l'agrégation de langue régionale, puisque certaines de ces langues se voient éliminées de la liste proposée pour ce concours.

en conséquence, le congrès de l'ALCEM demande à monsieur le Président de la République de bien vouloir faire le nécessaire auprès de ses services afin que l'égalité de toutes les régions soit respectée.



RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR O CONSELLO D'A FABLA ARAGONESA AU CONGRÈS DE L'ALCEM (NICE, JUILLET 2018)

L'ALCEM, lors de son XXVe Congrès qui s'est déroulé à Nice les 20 et 21 juillet 2018, demande au Gouvernement d'Aragon et à sa Direction Générale de Politique Linguistique que l'on intensifie tous les efforts et les travaux conduisant à garantir les droits linguistiques des gens qui parlent en aragonais, afin que ladite langue puisse bénéficier d'une présence majeure dans la société aragonaise (renforcement de son emploi aux différents niveaux de l'enseignement public, utilisation régulée dans les médias, surtout à la radio et à la télévision autonomes) et que l'on développe, finalement, son statut juridique comme langue co-officielle.

On demande aussi au Gouvernement d'Aragon qu'il planifie les étapes nécessaires, non seulement pour la normalisation sociale de la langue aragonaise mais aussi pour sa normativisation linguistique, tout en promouvant, pour atteindre ce but, l'emploi d'un modèle de langue standard ou générale, basé sur des critères scientifiques et sur les ouvrages littéraires de qualité publiés ces dernières années en langue aragonaise.





RÉSOLUTION POUR LES ASTURIES

Le XXVe congrès de l'A.L.C.E.M. réuni à Nice (France) du 20 au 22 juillet 2018

Considérant

- La volonté d'une grande majorité du peuple asturien qui, depuis des années, réclame le respect des droits des asturianophones,
- La présence effective de la langue asturienne dans la société,
- Et la nouvelle situation dans le Parlement Asturien, où il y a une majorité favorable à la langue asturienne, langue co-officielle, avec le castillan,

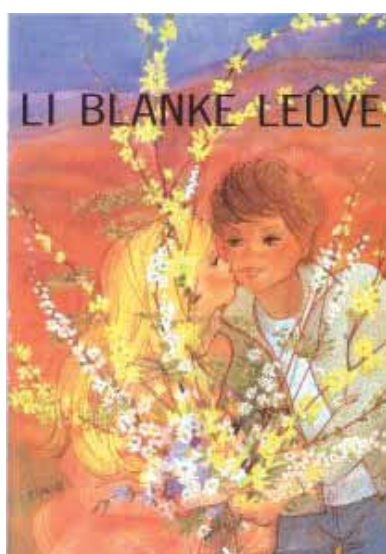
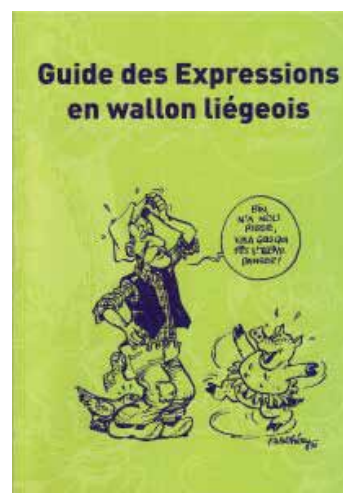
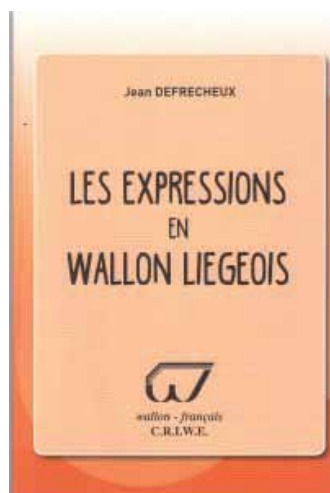
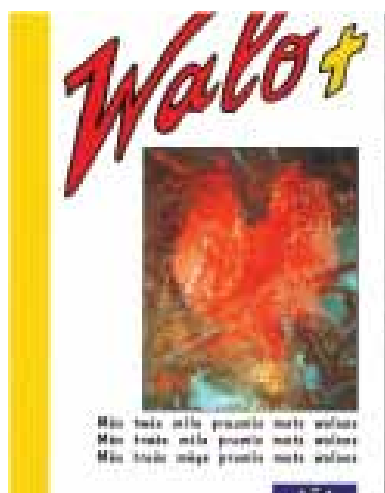


Demande au Président de la Principauté des Asturies :

- 1 – de respecter les droits linguistiques des asturianophones, reconnus dans la Constitution espagnole, en proclamant notamment dans une prochaine réforme du Statut d'autonomie l'officialité de la langue asturienne dans le territoire des Asturies, seule solution pour que survive cette langue.
- 2 – de garantir l'enseignement de la langue asturienne à tous les niveaux, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université.
- 3 – d'éviter la discrimination de la langue asturienne dans l'éducation primaire et secondaire par rapport aux autres matières.
- 4 - Dans ce sens, le Congrès demande aussi aux gouvernements asturien et espagnol la reconnaissance immédiate de la spécialité de langue asturienne pour les professeurs de cette matière, seule solution pour empêcher la discrimination linguistique dans l'enseignement.

Nice, le 21 juillet 2018

Liste des ouvrages disponibles au C.R.I.W.E



**Centre de Recherche et d'Information
du Wallon à l'Ecole
(C.R.I.W.E. – asbl)**

**Rue Surlet 20 - 4020 Liège - Tél. : 04/342.69.97
ucw@skynet.be**

www.criwe-walonescole.be

L'Union Culturelle Wallonne, un peu d'histoire



S.M. le Roi lors de la réception du Conseil d'administration de l'Union nationale des Fédérations wallonnes en novembre 1957, à l'occasion du XXV^e

anniversaire de la « Coupe du Roi Albert » : « Au moment où nous voyons s'ébaucher l'unification de l'Europe qui assurera à celle-ci, espérons-le, un nouvel essor, il serait souhaitable que chaque nation s'attache à sauvegarder les traits précieux qui lui sont propres, sous peine de s'effacer dans une masse sans relief. Rien ne pourrait mieux conserver une personnalité à notre pays que le théâtre dialectal, dont la vocation est si humaine et si vivante »

C'est un fait, le théâtre dialectal d'amateurs renaît en Wallonie.

Des nouvelles compagnies voient le jour et d'autres, plus anciennes puisent leurs forces chez les jeunes.



50^{ème} GPRA – 1987 – Réception au Palais Royal

C'est un fait, le théâtre dialectal d'amateurs est une réalité culturelle vivante : plus de deux mille comédiens fédérés, 260.000 entrées payantes en une saison, mille cinq cents spectacles... en 1987.

Le théâtre dialectal d'amateurs respecte ses traditions, il innove, il crée, il diversifie son art afin de toucher tous les publics et répondre ainsi aux préoccupations de notre époque.

Théâtre traditionnel, opérettes, comédies gaies, créations collectives, théâtre de recherche coexistent en harmonie.

Aujourd'hui, les jeunes comédiens participent à des formations, ils se rencontrent de Liège à Charleroi et du Brabant au Luxembourg pour faire tomber les barrières d'incompréhensions interrégionales. Ils découvrent, après leurs aînés, créateurs de l'U.R.F.D.L.W., que la diversité dialectale est un signe de richesse culturelle et de complémentarité.

Le théâtre joue plusieurs rôles dans la société wallonne :

Il anime les collectivités locales, il réunit en dehors des circuits obligés de la consommation culturelle, il suscite une création originale au service de la région et de son biculturalisme, il permet à la langue wallonne (dans ses diversités) de survivre et d'évoluer comme toute langue vivante.

Vu leurs succès, aujourd'hui, le théâtre dialectal wallon et l'utilisation des parlers régionaux sont donc bien des projets culturels qui correspondent à des besoins.



Ce livre n'a d'autres prétentions que de retracer en témoignages pris sur le vif, l'histoire de notre théâtre dialectal.

C'est un album de famille que nous vous proposons, avec beaucoup d'émotion.

Paul Lefin
Secrétaire général en 1987

**THEATRE
COMMUNAL
WALLON**

Le TRIANON

20, rue SURLET - 4020 - LIEGE

THÉÂTRE
DU
TRIANON

Saison 2018-2019

Les comédies :

Mi père l'aveut bin dit ! 6 et 7 octobre 2018

Lès Mèsbrtudjîs 27 et 28 octobre 2018

Li don d'à Dèdèle 10 et 11 novembre 2018

Traze a l'tåve 1^{er} et 2 décembre 2018

Mi mame c'est lu 19 et 20 janvier 2019

Paul m'a lèyi s'clé 2 et 3 février 2019

Nosse curé Bakus 16 et 17 février 2019

L'ome di podri l'fignèsse 2 et 3 mars 2019

Li p'tit no 23 et 24 mars 2019

Kimèlèye hâsplèye 6 et 7 avril 2019

La comédie musicale :

Prustèye-mu t'feume 11 et 12 mai 2019

Nos cabarets les mercredis à 14h30 :

17 octobre, 19 décembre, 13 février,

27 mars, 15 mai, 19 juin



Pour tous les spectacles,
Le samedi c'est à 19h30 et le dimanche à 14h30.

**Réservation: 04/342.40.00 de mercredi à
vendredi de 12 à 17 heures.
reservation.trianon@hotmail.be**

THEATRE COMMUNAL WALLON **LE TRIANON**
20 rue Surlet - 4020 LIEGE

Revue franco-wallonne de Guy DIRICK & JACK

Le JACK SHOW

Evasion

La revue des fêtes 100% liégeoise
avec les artistes du Trianon et du JackShow

BILLETTERIE
04 342 40 00 du mercredi au
vendredi de 12h à 17h
reservation.trianon@hotmail.be

Samedi 15 décembre à 19h30
Dimanche 16 décembre à 14h30
Lundi 31 décembre à 19h30
Samedi 5 janvier à 14h30
Dimanche 6 janvier à 14h30

Exemple de Soutien: Actions Culturelles
L'Union régionale - Pour l'Europe 2014-2020

Logo de l'Union régionale, W, Liège, Province de Liège, etc.